Informations de base

1994/0114(AVC) AVC - Procédure d'avis conforme (historique)	Procédure terminée
Cycle d'Uruguay (1986-1994): résultats des négociations multilatérales sur le commerce Modification 2013/0086(NLE) **Subject** 6.20.01 Accords et relations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
RELA Relations économiques extérieures	RANDZIO-PLATH Christa (PSE)	07/09/1994

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
AFET Affaires étrangères sécurité et politique de défense		
BUDG Budgets	MÜLLER Edith (V)	03/11/1994
ENVI Environnement, santé publique et protection des consommateurs	PIMENTA Carlos (ELDR)	04/11/1994
DEVE Développement et coopération	CORRIE John Alexander (PPE)	14/11/1994
INST Institutionnelle		

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires générales	1806	1994-11-28
Santé	1823	1994-12-22

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
15/04/1994	Publication de la proposition législative	COM(1994)0143	Résumé
24/10/1994	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
28/11/1994	Débat au Conseil		
30/11/1994	Vote en commission		Résumé
30/11/1994	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A4-0093/1994	
14/12/1994	Débat en plénière		
22/12/1994	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
22/12/1994	Fin de la procédure au Parlement		
23/12/1994	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	1994/0114(AVC)
Type de procédure	AVC - Procédure d'avis conforme (historique)
Sous-type de procédure	Accord international
Modifications et abrogations	Modification 2013/0086(NLE)
Base juridique	Traité CE (avant Amsterdam) E 228-p3-a2
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	RELA/4/06027

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A4-0093/1994 JO C 018 23.01.1995, p. 0004	30/11/1994	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0179/1994 JO C 018 23.01.1995, p. 0053-0061	14/12/1994	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1994)0143	15/04/1994	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé

EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES1028/1994 JO C 393 31.12.1994, p. 0200	15/09/1994	
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES1300/1994 JO C 397 31.12.1994, p. 0017	23/11/1994	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Décision 1994/0800 JO L 336 23.12.1994, p. 0001	Résumé

Cycle d'Uruguay (1986-1994): résultats des négociations multilatérales sur le commerce

1994/0114(AVC) - 15/04/1994 - Document de base législatif

Cette proposition de décision porte sur l'adoption par la Communauté des décisions prises dans le cadre des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round (1986-1994). Suite à l'approbation de l'acte final de ces négociations lors des sessions des 13, 14 et 15.12.1993, il est maintenant nécessaire que les textes définitifs soient formellement adoptés par la Communauté. Ces textes portent sur : - l'accord instituant l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ainsi qu'un certain nombre d'annexes y afférant (accords multilatéraux sur le commerce des marchandises, mémorandum d'entente sur le règlement des différends, mécanisme d'examen des politiques commerciales); - des décisions et déclarations ministérielles portant sur des domaines d'intérêt commun (ex.: "mesures en faveur des pays moins avancés"), - un Mémorandum d'accord sur les engagements relatifs aux services financiers; - une série d'accords plurilatéraux (commerce des aéronefs civils, marchés publics, lait et viande bovine); - des arrangements bilatéraux négociés en marge de l'Uruguay Round (viande bovine). Tous ces textes n'ont pas les mêmes effets juridiques puisque certains sont légalement contraignants tandis que d'autres sont des engagements politiques. Cependant, il paraît préférable d'adopter ces textes dans leur ensemble afin de maintenir la forme du "Single Undertaking" qui a présidé lors des négociations. Cet accord global comprend également l'engagement formel de tous les partenaires de poursuivre les négociations dans les domaines des services (télécomunications de base, services financiers, transports maritimes et mouvement des personnes) et dans le domaine de l'aéronautique civile.

Cycle d'Uruguay (1986-1994): résultats des négociations multilatérales sur le commerce

1994/0114(AVC) - 22/12/1994 - Acte final

-OBJECTIF: adoption par la Communauté des décisions prises dans le cadre des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round (1986-1994). -MESURE COMMUNAUTAIRE: Décision du Conseil 94/800/CE relative à la conclusion au nom de la CE, pour ce qui concerne les matières relevant de ses compétences, des accords des négociations multilatérales du cycle de l'Uruguay. -CONTENU: Suite à la signature de l'acte final des négociations de l'Uruguay Round le 15.04.1994 à Marrakech, la présente décision vise à adopter les textes communautaires correspondant aux accords conclus dans le cadre multilatéral. Ces textes portent sur : . l'accord instituant l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ainsi qu'un certain nombre d'annexes y afférant (accords multilatéraux sur le commerce des marchandises, accord général sur le commerce des services, et accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, mémorandum d'accord sur le règlement des différends, mécanisme d'examen des politiques commerciales); - une série d'accords plurilatéraux spéciaux portant respectivement sur les marchés publics, le lait et la viande bovine.

Cycle d'Uruguay (1986-1994): résultats des négociations multilatérales sur le commerce

1994/0114(AVC) - 14/12/1994 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement a donné son avis conforme sur la conclusion de l'Acte final relatif aux résultats des négociations commerciales multilatérales du Cycle d'Uruguay.